

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — — Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 20 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.  
4 — 44 — — Omnibus.  
10 — 30 — — Poste.  
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

**Chronique Politique.**

**LA MISSION DE M. THIERS.**

Le *Constitutionnel* publie, au sujet de la mission que M. Thiers vient de remplir à St-Petersbourg, un article qui n'est rien moins que rassurant. Personnellement accueilli avec une grande courtoisie, l'illustre homme d'Etat aurait, dès ses premiers entretiens avec le Czar et le prince Gortschakoff, acquis la conviction que le gouvernement russe, lié avec la Prusse par un traité secret, bornera son intervention à des vœux stériles en faveur d'une paix qui laisserait intacts l'honneur et l'intégrité de la France.

Il est certain pourtant, malgré les démentis du *Journal de St-Petersbourg*, que la Russie fait en ce moment des armements considérables et que la majeure partie des troupes qu'elle lève sont envoyées vers ses frontières méridionales.

En rapprochant ces faits du résultat négatif de la mission de M. Thiers, il paraît indubitable que la Russie se prépare à reprendre, dans un très-court délai, ses projets sur Constantinople, et qu'elle compte bien y réussir cette fois, avec la complicité de la Prusse, stipulée comme prix de la neutralité russe dans la guerre contre la France.

Cette situation en se dessinant, va forcément changer l'attitude égoïste et presque hostile de l'Angleterre à l'égard de la France.

Une correspondance de Londres annonce que la Russie demande la révision du traité de Paris; des lettres de Constantinople nous apportent la même nouvelle.

Le czar réclame que le Bosphore et les Dardanelles soient ouverts à sa flotte; il réclame de plus le protectorat de tous les Grecs ses coreligionnaires. En d'autres termes, la politique russe reviendrait à la veille de l'expédition de Crimée.

Que va faire l'Angleterre ?

L'Angleterre, qui n'a pas compris que les intérêts de la France et les siens étaient si étroitement liés, que la chute d'une des deux nations conduisait l'autre à de véritables désastres. L'avertissement ne lui a cependant pas manqué, et il n'est pas loin le temps où un diplomate français disait : « Pour M. de Bismark, l'Angleterre ne compte plus ! »

Parmi les pièces trouvées aux Tuileries, il en est une qui a un véritable intérêt politique; c'est une lettre écrite à Louis-Napoléon par sa cousine la reine de Hollande, le 15 juillet 1866, pendant la guerre de Bohême et après la cession de la Vénétie :

« Vous vous faites d'étranges illusions ! Votre prestige a plus diminué dans cette dernière quinzaine qu'il n'a diminué pendant la

durée du règne. Vous permettez de détruire les faibles; vous laissez grandir outre mesure l'insolence et la brutalité de votre plus proche voisin; vous acceptez un cadeau, et vous ne savez pas même adresser une bonne parole à celui qui vous le fait. Je regrette que vous ne croyez intéressée à la question et que vous ne voyiez pas le funeste danger d'une puissance Allemagne et d'une puissance Italie. C'est la *dynastie* qui est menacée, et c'est elle qui en subira les suites. Je le dis parce que telle est la vérité, que vous reconnaîtrez trop tard.

« Ne croyez pas que le malheur qui m'accable dans le désastre de ma patrie me rende injuste ou méfiante. La Vénétie cédée, il fallait secourir l'Autriche, marcher sur le Rhin, imposer vos conditions !

« Laisser égorger l'Autriche, c'est plus qu'un crime, c'est une faute. Peut-être est-ce ma dernière lettre. Cependant je croirais manquer à une ancienne et sérieuse amitié, si je ne disais une dernière fois toute la vérité.

« Je ne pense pas qu'elle soit écoutée; mais je veux pouvoir me répéter un jour que j'ai tout fait pour prévenir la ruine de ce qui m'avait inspiré tant de foi et tant d'affection. »

Nous laissons à la *Liberté* la responsabilité des détails suivants :

Quelque chose d'anormal se passe du côté de Metz, sous le rapport politique.

La place de Metz, quoique entièrement investie, voit souvent des messagers entrer dans son enceinte et en sortir.

Le général Ladmirault est sorti dans ces derniers jours, et rentré plusieurs fois dans Metz.

Tenez pour certain que la Prusse n'espère plus réduire par les armes le maréchal Bazaine, elle s'applique à négocier avec lui la paix générale.

La *Liberté* a reçu les dépêches suivantes que nous reproduisons sous toutes réserves :

Maubeuge, 3 octobre.

Ici, émotions incessantes.

Nouvelles de Metz successives, mais contradictoires.

Aujourd'hui on nous annonce que Bazaine est sorti de Metz avec 60,000 hommes et aurait gagné Thionville.

Ce qui est positif, c'est que le général Ladmirault était le 28 septembre à Thionville.

Faits non moins certains : Sorties de Bazaine toutes les nuits, pendant lesquelles il fait éprouver aux Prussiens des pertes considérables.

C'est ce qui explique le silence des dépêches prussiennes touchant les opérations militaires du côté de Metz.

Le gouvernement provisoire de Tours fait au maréchal Bazaine des propositions pour le décider à prendre le commandement militaire de la France.

Vienne, 5 octobre.

Une communication confidentielle des agents diplomatiques de la Confédération de l'Allemagne du Nord aux cabinets européens, fait connaître que, dans la pensée du roi de Prusse, la paix ne peut être rétablie et obtenir des chances de durée que si, au bas du traité de paix, se trouve la signature des maréchaux actuellement devant Metz.

Le nom du maréchal Bazaine revient fréquemment dans cette communication, de même qu'il est sans cesse dans la bouche du roi de Prusse.

Le roi Guillaume fait le plus grand éloge de Bazaine qui, sous les murs de Metz, retient devant lui le meilleur des hommes de guerre de la Prusse, le prince Frédéric-Charles, et 250,000 hommes de troupes d'élite.

Nous lisons dans l'*Union libérale* :

On nous communique la note suivante que nous publions avec empressement, mais qui n'émane pas de la rédaction de l'*Union libérale*. Nous déclinons donc la responsabilité des appréciations qu'elle renferme.

Tours, le 7 octobre 1870.

Les délégués de l'Assemblée de la défense nationale de Tours, chargés d'amener le Gouvernement à prendre des mesures plus promptes et plus énergiques, et à réclamer l'envoi immédiat de commissaires extraordinaires dans les départements, se sont rendus auprès de M. Crémieux qui les a accueillis avec la plus parfaite courtoisie, et l'on s'est longuement entretenu avec eux de toutes les affaires du Gouvernement.

Il a tout d'abord déclaré que le Gouvernement déploie toute l'énergie dont il est capable, mais qu'il y a des limites aux forces humaines; que le républicanisme de ses membres depuis longtemps connu ne saurait être mis en doute et que chacun d'eux avait le ferme désir d'établir la République sur des bases durables. Il est ensuite entré dans quelques détails sur le fonctionnement actuel du ministère de la guerre dont il est chargé, et sur les mesures qu'il a prises ou qu'il est en voie de prendre pour reformer et rajeunir les cadres de l'armée. Il a d'ailleurs fait connaître que les prétentions de la Prusse commençaient à se modérer et que le voyage de M. Thiers dans les différentes cours de l'Europe pourrait bien amener un résultat satisfaisant. Puis est venue la question de convocation de la Constituante appelée à soulager le Gouvernement du poids des affaires actuelles qui le fatiguent outre mesure.

Quant à la question spéciale des commissaires extraordinaires, M. Crémieux semblait ne l'aborder qu'avec appréhension; il a dû cependant se prononcer, et il a fait à ce sujet la déclaration suivante :

« Dans les départements où les préfets, les maires des villes importantes, la population ou tout au moins des groupes considérables réclameront l'envoi de commissaires, le Gouvernement serait tout disposé à examiner leur demande en conseil, et à l'accueillir si elle était fondée. »

Toutefois M. Crémieux a cru devoir insister sur un danger que pourrait faire naître l'institution des commissaires extraordinaires. Ce danger, selon le membre du Gouvernement, serait le fédéralisme qui lui semble fort redoutable et qu'il faut tout faire pour conjurer.

Cette réponse a peu satisfait les délégués qui ont fait à cet égard des observations toutes naturelles. Les préfets et les maires, non plus que les généraux, seront peu pressés de réclamer des chefs destinés à les surveiller et à leur retirer au besoin leurs pouvoirs. Le Gouvernement marche évidemment sur ce point dans un cercle vicieux, et il est regrettable qu'après les heureux résultats obtenus à Lyon par M. Challemel-Lacour, et signalés par M. Crémieux lui-même, le Gouvernement n'entre pas résolument dans une voie plus énergique et n'entende pas, au nom du salut et en raison des graves dangers qui assigent le pays, une mesure qui seule peut le sauver comme en 1792.

Quelques courtes observations ont été faites aussi par les délégués sur le tort qu'aurait eu le gouvernement républicain de laisser l'autorité militaire aux vieux généraux inféodés à l'empire, lorsqu'il avait cru devoir retirer le pouvoir civil aux préfets, bien moins dangereux que les généraux dans une époque de guerre comme la nôtre.

Les délégués se sont retirés vers cinq heures et ont été accueillis avec une vive curiosité par un groupe compact de citoyens qui les ont attendus près de deux heures à la porte de l'Archevêché.

Le soir, communication a été faite à l'assemblée du résultat obtenu. Le désappointement a été général et vivement signalé par le citoyen président.

Les réunions publiques, d'ordinaire si calmes à Tours, commencent à s'agiter et à devenir plus intéressantes. Le gouvernement perd insensiblement la plus grande part de la confiance du peuple qui sent le danger, et qui voudrait voir plus d'énergie dans le conseil des membres de la défense nationale.

La délégation de Tours a rencontré chez M. Crémieux une commission envoyée de Blois pour lui exprimer les mêmes sentiments.

Cette commission sera reçue aujourd'hui, mais il est douteux qu'elle obtienne un meilleur résultat, et c'est, je le répète, profondément regrettable, autant pour la France et la République que pour le gouvernement, car l'opinion, sur ce point, est certainement unanime.

Tours, 8 octobre.

*Avis de Chartres.*

Ce matin francs-tireurs de Paris ont mis en déroute à Ablis 150 cavaliers prussiens et fait 60 prisonniers avec chevaux.

*Avis de Maintenon.*

Ennemis toujours dans les environs de la gare, mais mobile prête à répondre.

*Avis transmis par le maire d'Artenay.*

7 à 800 francs-tireurs auraient fait replier les Prussiens du côté de Châlons, Moulineux et les environs.

Evreux, 1 soir. — Les Prussiens ont quitté Vernon et Pacy; mais ils se présentent à Gisors.

Chartres, midi. — Avant-garde prussienne venant côté Houdan est arrivée à Dreux annonçant un corps de 5,000 hommes.

Montargis, midi 25. — Vedettes prussiennes en vue de Pithiviers où sont troupes françaises qui s'attendent à l'attaque.

Mareshherbes, 1 h. soir. — Prussiens se massent sur Etampes. Hier, plusieurs colonnes ennemies sont passées à la Ferté, venant du quartier-général et marchant sur Etampes.

Voves, 1 h. 24 soir. — 150 Prussiens seraient à Denouville, cernés par les francs-tireurs.

Saint-Quentin, 9 oct., 6 h. 30.

*Préfet de l'Aisne à Gouvernement général.*

L'attaque des Prussiens commencée hier, à 10 heures du matin, a été repoussée avec une ardeur admirable par la garde nationale, les pompiers, les francs-tireurs et la population de la ville. La barricade du faubourg d'Isle, protégée par le canal, a été défendue pendant cinq heures, et elle est encore occupée par les vaillants citoyens qui se comportent au feu comme de vieux soldats.

Nous avons perdu dix hommes tués ou blessés. Les pertes de l'ennemi ont été plus grandes; nous avons fait douze prisonniers. Parmi les morts ont parlé de deux officiers prussiens. J'ai été légèrement blessé à la jambe.

Saint-Quentin donne un bon exemple aux villes ouvertes. Chacun ici fait son devoir.

(Dépêche prussienne.)

On mande de Fribourg-en-Brisgau que, depuis hier, Neubrisach est bombardé de divers côtés par les canons de petit calibre.

Des incendies sont allumés sur plusieurs points.

Bruxelles, 6 octobre.

Les soldats blessés continuent à arriver en Belgique.

D'après les nouvelles du quartier-général prussien de nouveaux corps en voie de formation empêcheront l'apparition hors de Paris des corps français.

Les Prussiens prétendent que la reddition de Soissons et de Mezières est prochaine.

Le bombardement de Paris commencera dès que les canons de siège seront au complet; alors l'attaque sera poussée avec toute vigueur.

NOUVELLES DE REIMS.

Le *Mémorial d'Amiens* a reçu de Reims une lettre qu'il résume en ces termes :

« Les usines sont à la veille de chômer faute de charbon.

» Les ouvriers commencent à s'agiter.

» De nombreux agents prussiens s'efforcent de diriger leur ressentiment contre leurs patrons et le mouvement populaire dans un sens bonapartiste.

» Des conciliabules ont eu lieu, dans lesquels les ouvriers ont malmené et chassé les meneurs prussiens; et ils ont décidé que le jour de la cessation totale du travail serait pour eux le signal d'un soulèvement général contre la garnison ennemie.

» Les autorités, avisées de cette patriotique

résolution, vont tenter, par tous les moyens, de se procurer du charbon.

» Nous pensons qu'ils vont chercher à s'en procurer en Belgique par le chemin de fer d'Avesnes et Maubeuge. Mettez-vous sur vos gardes contre un coup de main sur ces deux villes. »

D'après des communications privées, une émeute aurait éclaté à Reims, le 3 octobre. Les Prussiens exigeaient cinq cent mille gilets de flanelle. Le maire déclara qu'il se brûlerait la cervelle plutôt que de céder. La population exaspérée voulut délivrer des prisonniers que les Prussiens promenaient triomphalement, et un conflit eut lieu. La garnison a dû être renforcée de dix mille hommes.

## PROTESTATION DU PAPE.

L'*Indépendance italienne* a publié la protestation suivante, que le cardinal Antonelli a remise au corps diplomatique, le jour même de l'entrée des troupes italiennes à Rome :

« Des Chambres du Vatican,  
le 20 septembre 1870.

» Votre Exc. connaît les usurpations violentes de la plus grande partie des Etats de l'Eglise commises, en juin 1859 et en septembre de l'année suivante 1860, par le gouvernement établi à Florence, et elle connaît aussi les solennelles déclarations, réclamations et protestations que Sa Sainteté a faites contre la spoliation sacrilège soit dans des allocutions prononcées en consistoire et ensuite publiées, soit dans des notes adressées par le soussigné cardinal secrétaire d'Etat au corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège.

» Le gouvernement envahisseur n'aurait certes pas laissé d'accomplir la spoliation sacrilège si le gouvernement français, connaissant ses desseins ambitieux, ne l'avait arrêté en prenant sous sa protection Rome et son territoire restreint, en y maintenant une garnison.

» Mais, à la suite d'accords stipulés entre le gouvernement français et celui de Florence, par lesquels on croyait assurer la conservation et la tranquillité des Etats restés au Saint-Siège, les troupes françaises se retirèrent. Mais les accords ne furent pas respectés, et, au mois de septembre de l'an 1867, quelques bandes poussées par des mains occultes se jetèrent sur le territoire pontifical, dans l'intention perverse de surprendre et d'occuper Rome. Les troupes françaises revinrent alors, et avec leur aide, nos fidèles soldats, qui combattaient déjà victorieusement l'invasion, achevèrent, dans les champs de Mentana, d'écraser les envahisseurs; les desseins iniques de ces derniers furent complètement déjoués.

» Le gouvernement français, ayant rappelé ses troupes à la suite de la guerre avec la Prusse, ne manqua pas de rappeler au gouvernement de Florence les engagements qu'il avait contractés par les accords mentionnés plus haut: il obtint du même gouvernement les plus formelles assurances sur leur observation. Mais le sort de la guerre ayant été défavorable à la France, le gouvernement de Florence, profitant de ses revers, a pris, en dépit des engagements assumés par lui, la résolution déloyale d'envoyer sur le territoire une grosse armée, et il a consommé la spoliation des domaines de Sa Sainteté, tandis qu'il régnait partout, malgré les excitations du dehors, la plus parfaite tranquillité, et qu'on faisait partout, et particulièrement à Rome, des démonstrations spontanées et continuelles de fidélité, d'attachement et d'amour filial à l'auguste personne du Saint-Père.

» Afin d'accomplir ce dernier acte d'une si atroce injustice, on envoya à Rome le comte Ponza de San-Martino, porteur d'une lettre écrite au Saint-Père par le roi Victor-Emmanuel; on y déclarait que, le gouvernement de Florence ne pouvant contenir l'ardeur des aspirations nationales et l'agitation du parti dit d'*action*, il était forcé d'occuper Rome et le reste de son territoire. Votre Exc. peut aisément imaginer la profonde douleur et la vive

indignation dont fut pénétrée l'âme du Saint-Père, à cette déclaration inouïe.

» Cependant, ferme dans l'accomplissement de ses sacrés devoirs, et se confiant pleinement dans la divine providence, il repoussa formellement toute proposition, parce qu'il doit conserver intacte sa souveraineté comme elle lui a été transmise par ses prédécesseurs.

» En présence de ce fait, consommé sous les yeux de l'Europe, et qui foule aux pieds les principes sacrés de tout droit et spécialement du droit des gens, Sa Sainteté a ordonné au soussigné cardinal secrétaire d'Etat de réclamer et de protester hautement, de même que, en son auguste nom, il réclame et proteste contre l'indigne et sacrilège spoliation qui vient d'être commise des domaines du Saint-Père; il fait responsables le roi et son gouvernement de tous les dommages causés au Saint-Siège et aux sujets pontificaux par une usurpation violente et sacrilège.

» Sa Sainteté a ordonné qu'on déclare, ainsi que le soussigné, en son auguste nom le déclare, qu'une telle usurpation est comme non-venue, nulle et d'aucune valeur, et qu'elle ne peut apporter aucun préjudice à ses droits incontestables et légitimes de domination et de possession et à ceux de ses successeurs à perpétuité, et si la force lui en empêche l'exercice, Sa Sainteté entend et veut les conserver intacts pour en reprendre possession en temps voulu.

» En informant Votre Exc., par ordre exprès de Sa Sainteté, de cet inqualifiable événement, et des protestations et réclamations précédentes, afin qu'elle puisse porter ces faits à la connaissance de son gouvernement, le soussigné cardinal et secrétaire d'Etat nourrit la confiance que ce gouvernement voudra prendre intérêt à la situation du chef suprême de l'Eglise catholique, mis dans l'impossibilité d'exercer son autorité spirituelle avec la pleine liberté et indépendance qui lui sont indispensables.

» La volonté du souverain étant ainsi remplie, il ne reste au soussigné qu'à profiter de cette occasion pour exprimer à Votre Exc. les sentiments de son estime la plus distinguée.

» Cardinal G. ANTONELLI. »

## L'AVENTURE DU GÉNÉRAL BOURBAKI.

La *Pall Mall Gazette* nous apporte le récit d'une mystification étrange et encore enveloppée de mystère, dont le brave général Bourbaki aurait été victime.

Ce journal raconte qu'un inconnu serait allé s'établir dans la résidence où s'est retirée l'impératrice Eugénie, et aurait, à la suite de fréquentes rencontres à la promenade, capté la confiance du prince impérial jusqu'à obtenir de lui sa photographie avec un mot de sa main. Muni de ce portrait, le mystérieux personnage serait revenu en France, aurait pénétré dans Metz, et là aurait persuadé au général Bourbaki que l'impératrice le suppliait de se rendre auprès d'elle. La photographie lui aurait servi de pièce à l'appui pour attester la réalité de sa mission.

Devant cet appel de la souveraine exilée, l'intrépide général n'aurait pas cru devoir hésiter et se serait rendu en Angleterre, après avoir réussi à franchir les lignes prussiennes. Mais en apprenant que l'impératrice n'avait chargé personne d'aucun message pour lui, il aurait reconnu avoir été dupe d'une machination de l'ennemi, combinée dans le but d'enlever à Metz un de ses plus hardis défenseurs.

Le *Times* corrobore cet étrange récit en le modifiant toutefois sur un point essentiel.

Tandis que la *Pall Mall Gazette* représente les chefs de l'armée prussienne comme complices de l'imposture, le *Times* assure qu'elle a été un fait purement individuel, et que, sur la demande du général Bourbaki, le prince Frédéric-Charles s'est empressé de lui offrir toutes les facilités pour retourner prendre son poste auprès du maréchal Bazaine.

Dans l'un comme dans l'autre récit, le fait du faux message reçu par le général Bourbaki,

de sa sortie de Metz et de son voyage à Londres, paraît subsister comme parfaitement authentique.

Voici ce que raconte l'*International* :

Le metteur en œuvre de cette intrigue, M. M..., qui est un Français résidant à Londres, avait vainement cherché à soumettre à l'impératrice, à Hastings, une proclamation et des plans de gouvernement qu'il avait rédigés. Selon lui, l'impératrice avait fait une faute en quittant la France; elle eût dû se retirer avec ses ministres dans une ville de province, ou à bord de la flotte cuirassée, et continuer à exercer ses pouvoirs de régente.

N'ayant pas été reçu par l'impératrice, l'individu en question annonça qu'il allait porter ses plans et ses conseils à Wilhelmshöhe; la photographie du prince impérial, qu'il avait obtenue, était pour le prisonnier de Sedan.

Au lieu d'aller en Allemagne, il se rendit auprès de M. de Bismark, qu'il put aborder par un canal occulte, et eut avec lui un entretien sur les chances et les conditions de paix.

À la suite de cette entrevue, M. de Bismark lui donna un permis pour traverser les lignes prussiennes du prince Frédéric-Charles, et aller trouver le maréchal Bazaine. Ce permis l'autorisait à amener avec lui, au retour, une ou deux personnes.

M. M... fut présenté au maréchal Bazaine, le 24 septembre, et lui dit que M. de Bismark était décidé à ne pas traiter avec le Gouvernement provisoire, mais avec les représentants légitimes du gouvernement impérial, ou avec le commandant en chef des armées françaises.

M. de Bismark ferait, dans des négociations ainsi conduites, toutes les concessions compatibles avec l'intérêt de l'Allemagne. Mais l'impératrice, affirmait le négociateur improvisé, hésitait à sanctionner des négociations avec M. de Bismark, et elle désirait auparavant conférer avec un des chefs de l'armée du Rhin, le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki: il était chargé de ramener en Angleterre un de ces deux généraux.

Après beaucoup d'hésitations, le maréchal Bazaine, convaincu de la plausibilité de cette histoire, par le passeport, signé Bismark, qui attestait que le chancelier prussien se prêtait à une négociation, et par la crainte de mettre obstacle à la conclusion d'une paix honorable, fit appeler le général Bourbaki; le maréchal Canrobert, boiteux par suite d'une blessure, ne pouvait supporter un voyage rapide.

Le général Bourbaki déclara tout d'abord qu'il ne pouvait quitter son commandement sans passer pour déserteur, devant l'ennemi. Le maréchal, pour vaincre ses scrupules, lui donna un ordre de départ par écrit, et rédigea un ordre du jour à l'armée du Rhin afin d'expliquer son absence temporaire.

Bourbaki revêtit des habits civils, et se laissa conduire par M. M... à travers les lignes prussiennes qu'ils passèrent le 25 septembre.

Un colonel prussien conduisit les deux voyageurs au quartier-général du prince Frédéric-Charles; mais le général français, désireux de garder le plus complet incognito, refusa d'être présenté au prince, et ne rendit même pas la visite du chef de l'état-major de l'armée ennemie.

Son compagnon de voyage resta au quartier prussien, et le général Bourbaki fut conduit à la station la plus voisine, où l'attendait, pour le transporter à la frontière belge, un train spécial commandé et payé par l'état-major prussien.

Le général Bourbaki, apprenant de la bouche de l'impératrice qu'elle ne l'avait jamais fait demander ni par écrit, ni verbalement, s'adressa immédiatement par lettre à lord Granville, lui fit l'exposé des faits que nous venons de raconter, et le pria de faire des démarches auprès du roi de Prusse pour obtenir la permission de retraverser les lignes prussiennes afin d'aller reprendre son commandement. Le général déclarait que son honneur de soldat demandait qu'il partageât le sort de ses compagnons d'armes, et il exprimait l'espoir

que le roi de Prusse accèderait à la requête d'un loyal militaire.

Le ministre des affaires étrangères anglais, après avoir consulté ses collègues, appuya de son influence auprès de l'ambassadeur de Prusse à Londres la requête du général, qui fut transmise au roi par le télégraphe.

Le roi la reçut favorablement et accorda au général la liberté de rejoindre l'armée du Rhin.

Le général Bourbaki est reparti pour Metz.

Nous nous abstenons de commentaires sur cette aventure, dont bien des points sont obscurs.

#### CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER.

Voici les détails que nous apporte le *Journal de Rouen* sur l'accident signalé mardi par le télégraphe :

Un affreux accident est arrivé pendant la nuit de lundi à mardi, vers minuit, sur le chemin de fer d'Amiens, près Critot.

Un train dans lequel se trouvaient 360 chas-seurs à pied, se rendant de Boulogne à Rennes, a butté contre le talus d'une voie de garage, où la fausse manœuvre d'un aiguilleur l'avait engagé. Il y a eu 12 morts et 103 blessés.

Ce déplorable événement est arrivé peu de temps après le passage devant la gare de Buchy.

Le choc a été épouvantable : les wagons, poussés par la force d'impulsion, montaient les uns sur les autres jusqu'à une grande hauteur, entassant les morts et les blessés.

La chaîne des dernières voitures auxquelles était attaché le wagon de cartouches s'est heureusement rompue. Les hommes qui les emportaient ont été sauvés, et n'ont reçu que de fortes contusions.

Un mouvement opéré par la locomotive, au départ d'Amiens, a prévenu un malheur encore plus grand. Cette locomotive avait jusque-là marché, précédant presque immédiatement le wagon de cartouches ; et si l'événement était arrivé dans ces conditions, les cartouches, jetées sur la locomotive, eussent produit, sans nul doute, une explosion qui pouvait anéantir le convoi tout entier.

Au départ d'Amiens, la tête du convoi était devenue la queue, et la locomotive se trouvait ainsi séparée des cartouches de toute la longueur du train.

Mais, pour n'avoir pas été aussi épouvantable qu'il pouvait être, l'accident n'en a pas moins été terrible.

Rien ne saurait rendre l'effet produit par l'amoncellement de ces wagons remplis de malheureux blessés poussant des cris déchirants. La nuit était profonde ; les quelques soldats épargnés étaient sous le coup d'une effrayante commotion. Le chef du train était tué, et personne ne savait où aller chercher du secours.

Les moins maltraités coururent au prochain village ; mais à leurs cris, on crut d'abord à la présence des Prussiens, et ils eurent quelque peine à faire comprendre leur situation. Dès que l'on sut de quoi il s'agissait, on s'empressa de se joindre à eux pour secourir les victimes de l'événement.

La triste nouvelle parvint assez promptement à Rouen. Aussitôt, l'administration de l'Hospice-Général prit toutes les dispositions nécessaires.

Voici, à peu près, sauf les contusions plus ou moins fortes, comment se répartissent les blessures :

10 fractures de cuisse, 7 fractures de jambe, 1 écrasement du pied qui a motivé l'amputation, 4 fractures de bras, 4 de clavicule, 10 plaies de tête.

28 autres blessés ont encore été apportés à l'Hospice-Général hier au soir, vers huit heures.

Notre ville a été pendant toute la journée d'hier sous le coup de la cruelle émotion causée par un semblable événement.

Pour les articles non signés : P. GODST.

## Nouvelles Diverses.

Quand M. Jules Favre a été conduit de passe en passe au quartier-général prussien, les officiers de tous grades avec qui il a causé lui ont exposé le désir d'une paix avantageuse pour la Prusse, mais honorable pour la France. Mais ils ajoutaient que le roi Guillaume et M. de Bismark voulaient absolument la guerre.

— Ce n'est pas cent mille francs, mais un million que doit payer chaque département français occupé par l'ennemi, en punition : 1<sup>o</sup> des dommages causés à la flotte prussienne ; 2<sup>o</sup> de l'expulsion des étrangers.

— On prête à l'ennemi le dessein de se porter en Normandie. On dit même qu'il veut pousser jusqu'au Havre. En prévision de cette éventualité, tout le bétail et tous les approvisionnements de la Normandie ont été dirigés partie en Angleterre, partie dans le centre de la France. En outre, l'ennemi trouvera le Havre bien préparé à la défense.

— La dépêche prussienne que nous avons publiée et qui signale l'imminence du bombardement de la capitale est empreinte d'une exagération évidente. Toutes les probabilités matérielles sont en effet de nature à écarter l'appréhension d'un bombardement immédiat. On sait, d'ailleurs, que nos forts détachés, armés de pièces de marine qui portent à 8 kilomètres, c'est-à-dire plus loin que les canons prussiens du plus gros calibre, sont en mesure de répondre énergiquement, et, nous y comptons bien, victorieusement, au feu des assiégeants.

— On sait que depuis l'installation de la délégation gouvernementale à Tours, c'est le général Lefort qui a été chargé de tout ce qui avait trait aux affaires militaires. Rien n'a été changé à cet état de choses. Le général a montré et montre la plus grande activité ; tous ses collègues du gouvernement lui rendent pleine et entière justice, et, encore une fois, rien ne justifie les craintes exprimées par certains journaux de voir les travaux d'organisation militaire entravés.

— Le *Constitutionnel* croit savoir que l'armée de 100,000 hommes, réunie sur la Loire, est complètement organisée et qu'elle va bientôt commencer ses opérations.

— L'empire, qui n'a pas un centime placé à l'étranger, d'après M. J. Piétri, a trouvé en moins de quinze jours l'argent qu'il fallait pour créer à Londres un journal chargé de plaider la cause de sa légitimité et de soutenir ses prétentions à une restauration. Or, les journaux de cette sorte coûtent en proportion du dégoût, que même les moins honorables des écrivains doivent surmonter pour accomplir des besognes mal propres. On peut s'imaginer à quel prix doit revenir celui-ci.

— On télégraphie de Londres, 6 octobre :

« Une dépêche officielle de Berlin mande que les préparatifs sont terminés pour une attaque régulière des fortifications et pour le bombardement de Paris. Les canons de siège et les mortiers sont en position. »

— L'infanterie de la marine, malgré les pertes nombreuses qu'a subies la division active de cette arme, dans les batailles qui ont eu lieu sous Sedan, a fourni quatre bataillons pour la défense de Paris. Elle va être représentée de nouveau par trois bataillons à l'armée de la Loire.

— Les zouaves pontificaux sont arrivés à la gare de Tours. On les a provisoirement installés chez les frères de la Doctrine chrétienne.

— Le général Uhrich vient d'être nommé grand-croix de la Légion-d'honneur.

— L'un des derniers jours de septembre, le prince de Wurtemberg, blond et joflu, après un déjeuner copieux et d'excessives libations, s'est avancé imprudemment dans le parc de Saint-Cloud, près la lanterne de Diogène. Là, en face de Paris, il s'est mis à chanter et à es-

ayer un pas de danse. Mais des francs-tireurs, cachés dans les broussailles, le guettaient, et il fut atteint de deux balles. L'une le frappa à l'occiput, l'autre lui brisa la mâchoire inférieure. Cependant il n'est pas mort : il est seulement à jamais défiguré.

— L'infanterie prussienne a quitté Melun depuis plusieurs jours, laissant seulement dans cette ville 600 cavaliers, qui lèvent des contributions énormes, environ 2,000 fr. par jour. Le département a été taxé à un million.

Coulommiers est toujours occupé par 6,000 hommes, logés et nourris chez les habitants.

— La mort du comte de Moltke semble se confirmer.

Une dépêche privée de Berlin, adressée à une personne de Bâle, donne cette mort comme positive.

— Le prince Frédéric-Charles a été atteint du typhus.

Il a dû quitter son armée pendant plusieurs jours et aller respirer un air plus pur dans l'intérieur de la France. On le dit à Ferrières ou à Lagny.

— On parle de la prochaine arrivée à Tours du général Ducrot qui, suivant l'exemple de M. Gambetta, quitterait Paris par la voie aérienne, pour venir prendre le commandement en chef des forces nationales.

— Une dépêche de Florence, du 7 octobre, annonce qu'un tremblement de terre a eu lieu dans les Calabres. Il y a eu beaucoup de victimes. Les villages de Mangono, Crati-Dellona, Lonsduto ont été presque détruits.

Le général La Marmora est parti lundi pour Rome.

#### LES FORTS DE PARIS.

Pour se rendre un compte exact des opérations du siège de Paris, il n'est pas inutile de savoir à quelle distance se trouve chaque fort de l'enceinte continue.

Voici les distances :

Fort du Mont-Valérien,	5,500	mètres.
— d'Issy,	2,200	—
— de Vanves,	2,230	—
— de Montrouge	1,600	—
— de Bicêtre,	1,500	—
— d'Ivry,	2,506	—
— de Charenton,	5,000	—
— de Nogent,	4,900	—
— de Vincennes,	4,800	—
— de Rosny,	4,100	—
— de Noisy,	3,850	—
— de Romainville,	2,050	—
— d'Aubervilliers,	2,100	—
— de l'Est,	3,400	—
— des Couronnes de la Briche,	5,020	—

#### ARRIVÉE DE GARIBALDI A TOURS.

Le général Garibaldi, débarqué à Marseille le 7, à dix heures du soir, est arrivé dimanche matin à Tours, à six heures.

À la nouvelle que l'illustre Italien allait entrer en gare, les francs-tireurs de Tours se sont réunis et portés à sa rencontre pour lui faire escorte.

Garibaldi portait la légendaire chemise rouge, sur laquelle était jeté un large manteau gris. Lorsqu'il a paru sur le perron de la gare, les francs-tireurs ont porté les armes en criant *Vive Garibaldi!*

Le vieux héros a pris alors la parole, et a trouvé quelques phrases émues pour remercier de l'accueil qui lui était fait ; puis il est parti pour la préfecture, où M. Crémieux l'a reçu.

Là encore Garibaldi a prononcé un discours en réponse aux paroles chaleureuses du garde des sceaux, et il s'est retiré pour prendre quelque repos, pendant que la foule faisait entendre des vivats répétés.

Le général ne fera que prendre langue à Tours, et repartira pour Chambéry, où l'attendent déjà de nombreux combattants.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du 3 octobre 1870, sont nommés :

Substitué du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Angers, M. Persac, suppléant de la justice de paix de Mascara (Algérie), en remplacement de M. Coignard, démissionnaire.

Substitué du procureur de la République près le Tribunal de première instance du Mans, M. Alfred Chudeau, avocat à la Cour d'Angers, en remplacement de M. de la Noue, démissionnaire.

M. Dugué, docteur en droit, est nommé sous-préfet de Cholet, en remplacement de M. Villedieu, appelé à d'autres fonctions.

Le dépôt du 6<sup>e</sup> lanciers est arrivé à Saumur et complète le régiment qui doit quitter notre ville très-prochainement.

Les 1,400 gardes mobiles qui sont encore dans notre ville, sont équipés pour faire campagne et partiront d'ici quelques jours. Ils seront remplacés par les mobiles de Bressuire aujourd'hui à Thouars.

La literie des cavaliers de remonte et des arçonnières a été transférée hier au Château, où ces troupes seront logées ; toute l'École étant réservée aux divers régiments qui viendront en formation à Saumur.

Les cavaliers de manège et les cavaliers de remonte feront le service du Château, dont seront déchargées la compagnie de pompiers et l'artillerie de la garde nationale.

Jeudi dernier, vers deux heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré à Saint-Florent, dans les bois de la Puée, à M. Delbut. La perte s'élève à 75 fr. environ.

Les soupçons ont porté aussitôt sur un jeune garçon de Saumur, B., âgé de quatorze ans.

Le feu avait pris sur le bord d'un chemin qu'il venait de suivre, et quelques jours auparavant il avait fait des menaces au propriétaire.

Pendant deux jours, B. n'avait pas reparu à Saumur ; mais dimanche il est rentré chez ses parents. B. interrogé a commencé par nier énergiquement ; mais, pressé de questions, il a fini par avouer, prétendant seulement qu'il avait fait du feu pour se chauffer, et que le vent aura poussé des étincelles après son départ.

Il est aujourd'hui écroué à la prison de Saumur.

B. a une très-mauvaise réputation. Depuis longtemps déjà il était signalé à la police et à la gendarmerie de Saumur comme un vaurien de la pire espèce.

Le *Courrier de Lyon* du 5 annonce, sans le garantir, que M. le général Mazure a été nommé au commandement de la division militaire dont le chef-lieu est à Nantes.

L'avis suivant, émané de Berne, intéresse les blessés français et leurs familles :

« Le ministre de la Confédération du Nord à Berne, le général Røder, reçoit à tout instant de France de nombreuses lettres de demandes de mères, de parents qui supplient le général d'obtenir du roi Guillaume l'autorisation de les laisser aller en Allemagne pour soigner un fils, un parent blessé et prisonnier.

» Le général répond invariablement en citant l'article additionnel 5 de la convention de Genève, qu'il s'étonne de voir si peu connu, et en déclarant qu'il n'a pas besoin de l'autorisation du roi ; qu'il est prêt à délivrer des sauf-conduits aux personnes qui veulent se rendre en Allemagne pour y soigner des parents blessés qu'elles pourront d'ailleurs ramener en France, sur la simple promesse que les blessés, une fois guéris, ne reprendront pas les armes pendant la guerre actuelle.

» C'est ainsi que cet article est appliqué en Allemagne, et il y a grand intérêt à le faire savoir en France. »

Le bruit court à Saumur, apporté par un voyageur qui arrive de Tours, que les généraux Ducrot et Bourbaki sont arrivés cette nuit dans cette ville.  
*(Sous toutes réserves.)*

M. de Charette autorisé par le Gouvernement à former la *Légion des volontaires de l'Ouest*, adresse l'appel suivant à tous les hommes de cœur :

« Autorisé par le Gouvernement à former avec le régiment de zouaves pontificaux un corps qui prendra le nom de *LÉGION DES VOLONTAIRES DE L'OUEST* à cause du lieu de sa formation, je viens faire appel aux hommes de cœur de toute la France qui ne sont pas encore incorporés, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont appartenu au régiment.

« J'avertis que je veux former un corps sérieux, où régnera la plus grande discipline. Ma seule préoccupation est de défendre la France. C'est dans la ville de Tours que nous nous formons.

« J'espère que mon appel sera entendu, et que nous pourrons prouver que le régiment des zouaves saura conserver ses traditions, qu'il sera le type de l'honneur et du dévouement, et qu'il se consacrera à la France comme il s'est dévoué à la défense de Rome.

« Le Ministre de la guerre nous a fait l'honneur d'envoyer trois de nos compagnies aux extrêmes avant-gardes.

*Signé : DE CHARRETTE.*

*LA LÉGION VENDÉENNE.*

Tours, le 7 octobre 1870.

Monsieur le Directeur,

Je viens vous prier de vouloir bien indiquer à mes volontaires, corps franc, qu'ils aient à se réunir à Amboise (Indre-et-Loire), mardi prochain, 11 courant, pour s'organiser définitivement et marcher à l'ennemi.

Veuillez agréer mes civilités empressées.

*CATHÉLINEAU.*

*LE PAIN DE 1871.*

Organiser nos troupes et délivrer notre territoire, n'est malheureusement pas la seule préoccupation qui s'impose au pays. La nation et le gouvernement doivent encore accorder le même degré d'importance à la question agricole, qui se présente sous cette face : Il faut que soixante-quinze départements suffisent l'année prochaine à l'alimentation générale de toute la France.

Voici l'époque des semailles, et ni l'Alsace, ni la Lorraine, ni les Vosges, ni la basse Normandie, ni une partie de la Beauce peut-être, ne pourront être cultivées. D'un autre côté, nos travailleurs agricoles les plus énergiques sont à l'armée ou dans les corps francs, de telle sorte que, tout à la fois, l'espace à cultiver est moins grand et les moyens de culture sont infiniment moins nombreux.

Cependant, il faut à tout prix que nos champs soient ensemencés, et que, sans se préoccuper des industries privées ou des besoins secondaires de l'alimentation, on fasse rendre à tous les sols la plus grande somme de céréales qu'ils peuvent donner. Du pain, des pommes de terre, des haricots, des lentilles, de l'avoine, etc., doivent être la base de notre récolte dans cette funeste année de 70-71.

*ENFOUISSEMENT DES RÉCOLTES.*

On a indiqué aux cultivateurs divers procédés d'enfouissement pour soustraire leurs grains aux recherches des Prussiens.

Voici un procédé très-pratique, et qui offre l'avantage de préserver les grains enfouis de l'humidité.

Faites vos silos loin des routes, dans des endroits peu accessibles. Enfoncez dans ces silos, pour combattre l'humidité, un certain nombre de pieux dont la tête dépassera de 50 à 60 centimètres le fond de la fosse. Placez sur ces pieux des planches reliées entre elles par des traverses, afin qu'elles résistent à l'action du froid, et garnissez la fosse de planches ou de gleu, faciles à soutenir avec des gaullettes.

Lorsque le grain sera étendu et arrivé à 70 ou 80 centimètres de la surface du sol, on le recouvrira d'une bonne couche de paille sur laquelle la terre devra être étendue et arrangée de façon que le silos soit dissimulé.

Lorsqu'on l'ouvrira, on trouvera à la surface une croûte épaisse d'environ 12 à 15 centimètres, tellement dure qu'il faudra user de la pioche pour la briser ; la couche des parties latérales ne sera que de 2 à 3 centimètres d'épaisseur ; la déperdition sera donc insignifiante. Le blé ainsi conservé n'aura rien perdu de sa qualité.

Le commandant de la garde nationale de Saumur a l'honneur de prévenir MM. les officiers, sous-officiers et gardes nationaux, que l'officier d'armement se trouvera le vendredi de chaque semaine, à la Mairie, de midi à deux heures, pour y recevoir les demandes ou réclamations qui pourront lui être faites à propos de l'armement.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

### Dernières Nouvelles.

Toury, 9 octobre, 11 h. matin.

Les Prussiens sont en nombre à Augerville et à Outarville qui sont livrées au pillage. 2 à 300 cavaliers sont signalés dans la direction de Toury.

Pithiviers, 11 h. 50 matin.

Prussiens cernent Sermaize et Intville, à 16 kilomètres de Pithiviers.

Malesherbes, 9 octobre, 9 h. mat.

Hier, on entendait la canonnade dans la direction de Sermoise. La canonnade a cessé à la nuit. Bruits contradictoires, rien de certain. On s'accorde à dire que nous aurions eu un avantage marqué. Cette nuit 60 cavaliers prussiens venus à Malesherbes et repoussés par francs-tireurs après vive fusillade. Ennemi a repris route d'Etampes.

Belfort, 9 octobre, 6 h. soir.

L'ennemi a évacué Mulhouse se dirigeant sur Neufbrisach et Schelestadt. Lorsque le dernier peloton a quitté Mulhouse, les ouvriers lui ont jeté des pierres. L'ennemi a fait feu sur eux, en a tué un et blessé trois.

Chartres, 9 octobre, 6 h. soir.

200 cavaliers prussiens avec 2 canons et infanterie se sont présentés devant Dreux aujourd'hui. Leurs réquisitions faites à Cherisy leur ont été reprises. Pertes prussiennes 5 tués,

7 prisonniers. Nous avons un mobile blessé et, dit-on, quelques éclaireurs prisonniers. (Officiel).

*LE VOYAGE DE M. GAMBETTA.*

Vendredi, à 11 heures du matin, deux ballons, l'*Armand-Barbès* et le *Georges-Sand*, sont partis de Paris, de la place Saint-Pierre, à Montmartre.

Le premier, conduit par l'aéronaute Trichet, portait M. Léon Gambetta et son secrétaire M. Spuller. Dans le second se trouvaient, outre l'aéronaute, deux Américains et M. Etienne Cuzon, avocat, sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine), qui se rendait à son poste par la voie aérienne. Les deux ballons contenaient des pigeons, et le premier portait de plus deux kilo. de dépêches.

Poussés par un vent très-faible du sud-est, les aérostats ont laissé Saint-Denis sur la droite; mais à peine avaient-ils dépassé la ligne des forts, qu'ils ont été assaillis par une fusillade partie des avant-postes prussiens; quelques coups de canons ont été aussi tirés sur eux. Les ballons se trouvaient alors à la hauteur de 600 mètres, et les voyageurs aériens ont entendu siffler les balles autour d'eux. Ils se sont alors élevés à une altitude qui les a mis hors d'atteinte; mais, par suite de quelque accident ou de quelque fausse manœuvre, le ballon qui portait le ministre de l'intérieur s'est mis à descendre rapidement, et il est venu prendre terre dans un champ traversé quelques heures avant par des régiments ennemis, et à une faible distance d'un poste allemand. En jetant du lest, il s'est relevé, et a continué sa route. Il n'était qu'à deux cents mètres de hauteur lorsque, vers Creil, il a reçu une nouvelle fusillade dirigée sur lui par des soldats wurtembergeois. En ce moment, le danger était grand; heureusement les soldats ennemis avaient leurs armes en faisceau; avant qu'ils leussent saisis, le ballon, allégé de son lest, remontait à huit cent mètres; les balles ne l'ont pas plus atteint que la première fois, mais elles ont passé bien près des voyageurs, et M. Gambetta a eu même la main effleurée par un projectile.

L'*Armand-Barbès* n'était pas au terme de ses aventures. Manquant de lest, il ne se maintint pas à une élévation suffisante; il fut encore exposé à une salve de coup de fusils partie d'un campement prussien placé sur la lisière d'un bois, et alla, en passant par-dessus la forêt, s'accrocher aux plus hautes branches d'un chêne où il resta suspendu; des paysans accoururent, et, avec leur aide, les voyageurs purent prendre terre près de Montdidier, à 3 heures moins un quart. Un propriétaire du voisinage passait avec sa voiture, il s'empressa de l'offrir à M. Gambetta et à ses compagnons, qui eurent bientôt atteint Montdidier, et se dirigèrent sur Amiens. Ils arrivèrent dans la soirée et y passèrent la nuit.

Pour les nouvelles diverses : P. GODET.

La rentrée du pensionnat de M<sup>lle</sup> BERGAULT, place du Petit-Thouars, aura lieu le lundi 3 octobre.

M<sup>lle</sup> Augustine BERGAULT donnera, comme par le passé, des leçons particulières. (359)

**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE**

ANONYME,

**16, place Vendôme — Paris.**

Opérations de Banque et de Bourse.  
Emissions. — souscriptions.  
Négociations de toutes valeurs.  
Participations aux emprunts publics.  
Arbitrages permanents pour les porteurs de titres sans revenus. — Renseignements spéciaux à ce sujet. (259)

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU

**CHOCOLAT-MENIÈR**

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

Toute maladie cède à la douce *Revalesscière du Barry*, qui rend santé, appétit, digestion et sommeil. Elle guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, conjection, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessies, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Plaskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. — En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalesscière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Billange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY, ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (457)

**Marché de Saumur du 8 octobre.**

Froment (l'h.)	77 k.	16 63	Graine trèfle	50	—
2 <sup>e</sup> qualité	74	15 98	— luzerne	50	—
Seigle . . . .	75	11	Foin (charr.)	780	165
Orge . . . . .	65	10	Luzerne	780	157
Avoine . . . . .	50	13	Paille	780	65
Fèves . . . . .	75	—	Amandes	50	—
Pois blancs . .	80	35	— cassées	50	—
— rouges . . .	80	35	Cire jaune	50	150
Graine de lin .	70	—	Chanvre tillé	—	—
Colza . . . . .	65	—	(52 k. 500)	—	—
Chenevis . . .	50	—	Chanvre broyé	—	—
Huile de noix	50 k.	—	Blanc . . . . .	—	—
— chenevis	50	—	Demi-couleur	—	—
— de lin . . .	50	—	Brun . . . . .	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).		
Coteaux de Saumur, 1869.	1 <sup>re</sup> qualité	120 à 140
Id.	2 <sup>e</sup> id.	90 à 100
Ordin., envir. de Saumur, 1869.	1 <sup>re</sup> id.	35 à 45
Id. 1869.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Saint-Léger et environs 1869.	1 <sup>re</sup> id.	30 à 36
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1869.	1 <sup>re</sup> id.	30 à 33
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
La Vienne, 1869.	—	28 à 32

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1869.	—	70 à 75
Champigny, 1869.	1 <sup>re</sup> qualité	100 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Varrains, 1869.	—	» à »
Varrains, 1869	—	70 à 75
Bourgueil, 1869.	1 <sup>re</sup> qualité	75 à 90
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »
Restigny 1869.	—	70 à 75
Chinon, 1869.	1 <sup>re</sup> id.	55 à 65
Id.	2 <sup>e</sup> id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

*Tribunal de commerce de Saumur.*

FAILLITE TOUCHAIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Emile Touchais, maître d'hôtel à Fontevrault, sont invités à se trouver le vendredi 21 du courant, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic.

Le Greffier du Tribunal,  
Ch. PIRON. (362)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine.

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,  
Près Saumur. (181)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

A CÉDER

**MAGASIN DE MERCERIE, BROSSERIE ET JOUETS D'ENFANTS,**

A Saumur, rue Saint-Jean, n° 48.

Pour traiter, s'adresser à M. Ch. BLANCHET.

Bail à la volonté de l'acquéreur. Toutes facilités du propriétaire, M<sup>lle</sup> Olivier de Laleu. (316)

ON DEMANDE A ACHETER une **Jument**, bai brun, taille 1<sup>m</sup> 55. S'adresser au bureau du journal.

**BOULANGERIE A CÉDER**

de suite,

S'adresser au bureau du journal. Toutes facilités pour arrangement.

A LOUER  
PRÉSENTEMENT,

UN APPARTEMENT, composé de deux pièces, avec jardin, situé rue des Capucins, maison Jagot. S'adresser au Directeur de l'usine à Gaz de Saumur. (339)

Saumur, imp. de P. GODET

**USINE A GAZ**

DE SAUMUR.

Le Directeur de l'usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public que le traité passé entre l'administration de l'usine et la compagnie des Mines de Blanzay, pour la vente du coke provenant de la distillation, prenant fin le 31 décembre prochain, il peut traiter dès aujourd'hui pour la vente du coke en gros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871.

Le Directeur de l'Usine à Gaz,  
A. FOUCHET. (338)

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ FAISANT FONCTIONS DE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.